

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 19 avril 2018

**Rapporteur :
Madame Gwenaëlle
GOUZIEN**

N° 50

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 27/04/2018
- la transmission au contrôle de légalité le : 27/04/2018
(accusé de réception du 27/04/2018)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Organisation de la 8^{ème} édition du Printemps de Créac'h Gwen, avec le parrainage de la société Intersport de Quimper, sur le parc Sportif et de Loisirs de Créac'h Gwen

La société Intersport de Quimper propose à la ville de Quimper de parrainer la 8^{ème} édition du Printemps de Créac'h Gwen qui aura lieu le jeudi 26 avril 2018 sur le parc de sportif et de loisirs de Créac'h Gwen.

La ville de Quimper organise la 8^{ème} édition du Printemps de Créac'h Gwen, qui aura lieu le jeudi 26 avril 2018 sur le parc sportif et de loisirs de Créac'h Gwen.

Cette manifestation, tout public, lance la saison des sports et des loisirs de plein air. 35 animations sont proposées avec la collaboration de 31 associations sportives Quimpéroises. Le Printemps de Creac'h Gwen accueille chaque année environ 5 000 personnes.

La société Intersport de Quimper, propose à la ville de Quimper de parrainer la 8^{ème} édition du Printemps de Créac'h Gwen à hauteur de 2 200 €, en prenant en charge la location de structures de loisirs gonflables et ludique-sportives pour un montant de 1 200 € et l'organisation d'une tombola pour un montant de lots d'une valeur de 1 000 €.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- 1 - de valider le parrainage de la société Intersport de Quimper ;
- 2 - d'autoriser monsieur le maire à signer la convention à intervenir.